

**COMPTE RENDU DE SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 juillet 2019

Président : CROS Claude  
Secrétaire : BOSQUER Maryse  
Présents : CROS Claude  
GRIMSTONE Martine  
CROS Nicolas  
RAGA Sylvie  
BOSQUER Maryse  
Absents : DEKESTER HOLMIERE Pascale  
PONCET Bernard

Convocation du 18 juillet 2019  
Début de séance : 18 heures 30.

Ordre du jour :

1. Travaux voirie intempéries 2018 : présentation de l'analyse des offres par le bureau d'études E.T.I. et validation du choix de l'entreprise.
2. Questions diverses

**1. Travaux voirie intempéries 2018 : présentation de l'analyse des offres par le bureau d'études E.T.I. et validation du choix de l'entreprise.**

Mme AUGUSTIN Laure, du bureau d'étude E.T.I, présente aux membres du conseil municipal réunis ce jour le rapport d'analyse des offres.

Quatre entreprises ont répondu à la consultation :

- AUDE TP, Bram,
- CHAUVET TP, Limoux,
- LAVOYE, Port-la-Nouvelle,
- MALET, Montredon des Corbières.

Sur rapport d'analyse des offres dressé par le bureau d'études ETI le conseil municipal admet l'ensemble des candidatures reçues.

L'analyse des offres réalisée conformément aux pièces du Règlement de la consultation amène à proposer l'entreprise CHAUVET TP de Limoux pour la solution de base + PSE1 pour un montant HT de 133 458.00 euros.

Le conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise CHAUVET TP de Limoux d'un montant de 133 458.00 euros HT, solution de base + PSE1, pour la réalisation des travaux de remise en état de la voirie communale suite aux intempéries d'octobre 2018,

**2- Questions diverses.**

La séance est levée.

Le maire, Claude CROS